Sujet : consultations inutiles 20’17

Il faudrait peut-être que le professionnel explique au patient que la consultation était inutile.
Justement, à propos du colloque singulier, j’aimerais bien savoir ce qu’il se passe parfois.
Il y a un sachant (cf le médecin) et quelqu’un en face qui a un lien de subordination (le patient) et qui ne sait pas.
S’il y a des abus dans le système de soins, il y a des régulateurs , les professionnels de santé, qui doivent dire à la personne que leur demande de soins n’est pas légitime.

Sujet : urgences d’Amiens 21’09

Un des facteurs d’arrivée des gens aux urgences, c’est parce-qu’ils n’ont plus les moyens de payer le médecin. Une consultation aux urgences, au tarif opposable, c’est 78.5€ en nuit profonde. Je suis désolé, quand des gens dans notre pays, gagnent 950€/mois, même au TP rien que sur le régime obligatoire, ils ont quand même 20 à 25€ à payer. Et bien Eric, je vous demande, est-ce-que qq’un qui gagne 900€/mois peut débourser 20€ comme ça ? La réponse est non .

Sujet : qui bénéficie du TP social ? 22’00

Ceux qui en bénéficient, je vous le dis, parce-que vu le délire que j’ai entendu, c’était ubuesque ce que j’ai entendu toute à l’heure. Je lui dis, il faut quand même raisonner. Si ce monsieur existe, c’est parce-qu’il a un patient à un moment donné dans sa vie. Moi si j’ai été pharmacienne pendant 22 ans, c’est parce-que j’avais un patient face à moi. Bien. Aujourd’hui qu’est-ce-qu’il se passe ? Vous avez les gens qui bénéficient de la CMU complémentaire. A qui on accorde la CMU complémentaire ? A Catherine Lemorton ? Au médecin que j’ai en face de moi ? La vérité est non, ce sont des gens qui gagnent peu leur vie, qui survivent dans notre société. C’est normal qu’on leur fasse le TP, c’est normal. Est-ce-qu’ils abusent plus du système de soins ? Non. Il l’a dit lui-même. S’ils vont des fois, parfois, voir plus le médecin, c’est qu’ils sont mal. Quand on est aux minimas sociaux, et qu’on a la CMU, rassurez-vous je préfère ma position à la leur. Ensuite, on a tout focalisé sur l’AME, ça va hein.
Je subis ça dans l’hémicycle toute l’année avec une droite hyper dure qui évidemment, toute personne sur notre territoire, s’il est étranger, il ne faut pas le soigner. Je le fais simple, mais c’est comme ça.

Sujet : on n’a jamais laissé mourir quelqu’un en France parce-qu’il était étranger, même quand l’AME n’existait pas? 23’04

Non mais enfin bon. Je sais très bien les débats que je vis, hystériques à l’Assemblée. Il est irresponsable de laisser sur notre territoire, même si c’est une personne en situation irrégulière, il est anormal de le laisser avec le Sida, la Tuberculose et l’Hépatite sans le soigner. Excusez-moi. C’est une question de responsabilité.

Sujet : les médecins soignent et n’ont jamais laissé mourir personne ? 23’25

Oui dans les hôpitaux publics, je peux vous affirmer que oui. Et j’en dirais pas plus. Aujourd’hui, venir dire que le TP génèrerait des coûts est une idiotie, mais une idiotie sans nom. Parce-que, 1, soit la personne va indûment chez le médecin, et elle y va, parce-que je ne sais pas elle avait rien d’autre à faire dans sa vie. Mais je connais pas trop de citoyens qui n’ont rien d’autre à faire dans la vie que d’aller chez le médecin.

Sujet : abus de consultation et santé économique des professionnels en TP 24’11

Est-ce-que c’est de la faute du patient ou est-ce-que c’est de la faute du médecin ? Les pharmaciens font du TP depuis des décennies. Moi je suis professionnel de santé, parce-que j’ai une personne devant moi. Mon souci, c’est de savoir si le patient sur notre territoire est bien soigné et s’il peut accéder au système de soins. Les pharmacies ne ferment pas à cause du TP puisqu’elles gèrent du TP depuis très longtemps et si elles vont mal, ce n’est pas à cause du TP. Les IDE, les kinés, certains font du TP, les centres de santé font du TP, ça les met en difficulté le TP dans les centres de santé, mais ce sont des médecins salariés. Donc le problème est différent de celui des libéraux. Aujourd’hui, MST propose le TP, moi je dis « bravo ». Il faut le faire parce-que ça permet à des gens d’accéder au système de santé. Ce que je vous dis, je sors des urgences d’Amiens, j’ai vu des gens arriver, en disant, je ne peux pas aller chez un médecin généraliste, je ne peux pas faire l’avance de l’argent. Cela doit être entendu ça quand même.

Sujet : système français le plus égalitaire au Monde, mauvaise foi de ceux qui le critiquent 26’53

Je vais vous dire ce qui vous manque. Sortez des micros et des antennes et venez dans les hôpitaux. Venez aux urgences comme j’ai fait cette nuit. Et vous verrez ce que vous verrez. C’est bien beau de sortir des raisonnements à la radio, mais je vous dis venez voir ce que j’ai vu aux urgences.

Sujet : réponse de Didier Legeais sur le TP

Ce que vous venez de dire, c’est une insulte aux patients qui chercher à se soigner et qui n’ont pas les moyens. C’est une insulte faite aux malades de ce pays qui ne peuvent pas avancer 20€ pour se soigner. Et contrairement à ce que vous dîtes, vous savez que ça existe. Et vous, aussi, vous êtes un menteur.

Sujet : réponse de Didier Legeais sur le TP social

Je vais vous dire quelque chose. Je viens de pointer du doigt votre ignorance. Vous venez de comparer la CMU et la CMUcomplémentaire. Et bien ce n’est pas la même chose. Si vous êtes honnête, vous savez très bien que ça n’est pas la même chose. Il y a la CMU de base et il y a la CMU complémentaire. Ce n’est pas la même chose. La CMU de base, ce sont des gens qui gagnent de l’argent, qui cotisent au système de soins, ce qui n’est pas la CMU complémentaire qui bénéficie à des gens modestes. Déjà là, vous ne savez pas ce que c’est. Savez-vous, au lieu de vociférer au micro, savez-vous que si vous avez en face de vous quelqu’un qui bénéficie de l’ACS, cad des gens qui sont juste au-dessus du seuil CMU, vous devez, vous médecins, appliquer les tarifs opposables. Est-ce-que quand vous avez un patient face à vous, vous lui posez la question. Avez-vous l’ACS ? Est-ce-que vous lui posez la question, quand vous recevez le malade ?

Sujet : Par rapport à la loi santé de MST

Je ne veux pas qu’on mélange tous les débats au risque de créer la confusion chez nos concitoyens. Ce que vous vous amusez à faire, les uns et les autres habilement. Aujourd’hui, on parle du TP, il ne s’agit pas de stigmatiser l’AME dont je rappelle que c’est un fonds d’Etat, ça n’a rien à voir avec la Sécurité Sociale, ça aussi il faut le rappeler. Cette stigmatisation est politiquement voulue. Moi je ne veux pas. Je parle de la personne de droit commun de Sécurité Sociale. Aujourd’hui, on a des personnes qui se refusent des soins, et on le sait, les études le montrent. D’ailleurs pourquoi les médecins ne veulent pas qu’on fasse de testing. Tiens, bonjour, je suis bénéficiaire de la CMU, est-ce-que vous me recevez ? Je suis pharmacienne, je peux vous dire que des patients sont venus nous revoir, je ne dis pas que ce sont tous les médecins évidemment, ce serait un raccourci imbécile. Il y a des médecins qui, sur notre territoire, et je le sais et j’en ai la preuve, refusent des bénéficiaires de l’AME, mais surtout de la CMU complémentaire. Moi, quand je reçois un patient dans ma pharmacie, je respecte la loi. Et respecter la loi c’est peut-être être parfait, bon. Plein d’autres professions de santé font du tiers-payant. Est-ce-que pour autant, et je voudrais vraiment conclure là-dessus, nos concitoyens, parce-qu’ils n’avanceraient plus l’argent, vont aller encombrer les cabinets médicaux qui le sont déjà. Bien sûr que non. Est-ce-que vous pensez que quelqu’un qui n’est pas malade, il pense que pour s’occuper la matinée, il va attendre chez son médecin pour se soigner. Non mais n’importe quoi !! Je suis sûre d’une chose, c’est que ça aura désengorgé une partie des urgences.